

Pour ou contre les éoliennes en Aveyron ?

PREFACE DE LA CHARTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES

Aveyron, une nature indomptable, respectée dans son intégralité de toujours...

Aveyron, un décor inaltéré de nos souriantes et actives vallées...

... le visiteur. fasciné par nos vastes espaces non spoliés par la cupidité des sociétés modernes...

Le pays a survécu aux saignées et aux crises, mais doit lutter contre des dangers économiques et écologiques potentiellement mortels.

PIERRE DOUZOU, MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Les promoteurs s'approprient l'Aveyron : pour ou contre, c'est maintenant, ou jamais

Projets d'éolien industriel en Aveyron en 2013

111 éoliennes construites

150 éoliennes dont le permis de construire est attaqué en justice par les associations et les riverains, et dont la construction est temporairement suspendue

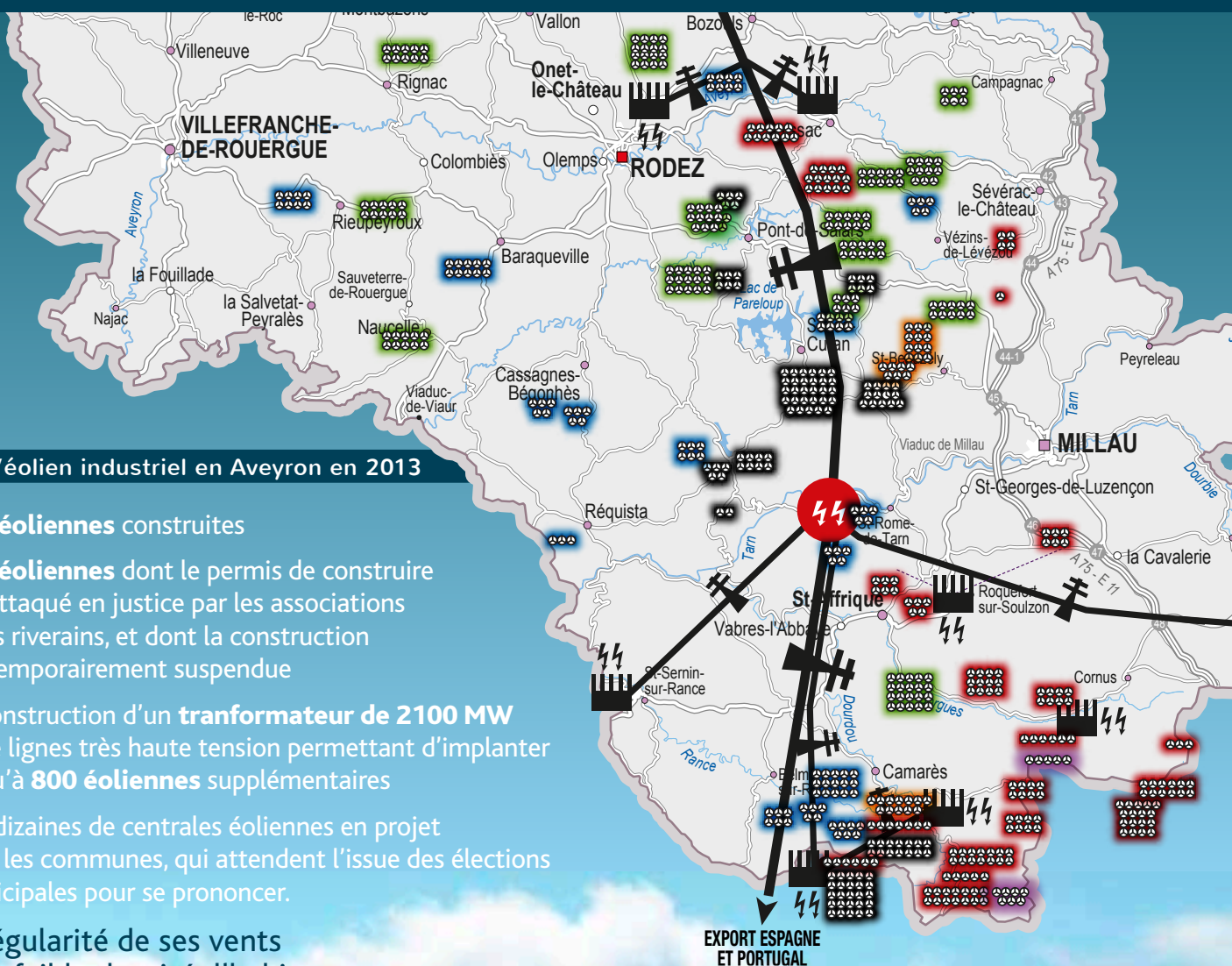
La construction d'un **transformateur de 2100 MW** et de lignes très haute tension permettant d'implanter jusqu'à **800 éoliennes** supplémentaires

Des dizaines de centrales éoliennes en projet dans les communes, qui attendent l'issue des élections municipales pour se prononcer.

La régularité de ses vents et sa faible densité d'habitants font de l'Aveyron un territoire sur-prospecté par les promoteurs de l'éolien industriel, et le nombre de projets est en augmentation constante.

Faut-il accepter chez nous cette implantation comme un moyen de sortir du nucléaire, être moins dépendant des énergies fossiles et maîtriser le coût du kWh ?

Quels seront les avantages et les inconvénients pour le territoire et sa population ?



CENTRALES EOLIENNES

- CONSTRUITES
- PERMIS ACCORDÉ
- PERMIS EN INSTRUCTION
- PERMIS REFUSÉ-RECOURS PROMOTEUR
- EN PROJET
- PERMIS REFUSÉ

CREATION DE RESEAUX ELECTRIQUES

- MEGATRANFO 2100MW ST VICTOR ET MELVIEU
- TRANSFORMATEURS
- LIGNES TRÈS HAUTE TENSION
- 400 KV
- 225 KV



Canissac, commune de St affrique. PC accordé pour 5 éoliennes en 2011

L'éolien industriel en Aveyron, n'importe comment, et n'importe où

L'éolien industriel est entré en catimini en 1999 dans le sud du département de l'Aveyron, à Peux et Couffouleux, avec 12 machines au coeur de la forêt du Merdelou, dans une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) protégée. Il devait, avait-on promis, assurer un développement brillant sur cette partie du territoire, et aux 106 habitants des communes concernées. En 2013, Il n'en est rien. Pas de déplacement de population, pas d'école, pas de commerce, pas de « revitalisation » de quoi que ce soit. Pas d'emploi, ou si peu, compte tenu des investissements et des endettements !

Alors, effet de mode ? Nouveau support politique ? On peut s'interroger sur le sens de ces programmes destructeurs lancés avec amateurisme à une grande échelle, suivis de lois qui se succèdent et se contredisent. La très protectrice loi Montagne a récemment volé en éclats, et les juges se basent sur des critères politico-financio-juridiques très éloignés de l'environnement.

Avec le recul et les retours d'expériences, surtout venant des pays que l'on nous citait en exemple dans les années 2000, nous réalisons que nous sommes victimes d'une vaste tromperie.

« Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée. Mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on nous disait au moins que cela permettrait de fermer des centrales... mais ce n'est pas le cas... Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement très incertains... En bref, c'est simplement de l'habillage ! »

NICOLAS HULOT



Le charmant bocage industriel de Murat sur Vèbre

« Éolien ou nucléaire », l'imposture

On sait aujourd'hui que du fait de son intermittence, de sa faible production, et d'un réseau insuffisant de transport, que l'éolien industriel, même complété par d'autres sources d'énergie, ne peut être une alternative sérieuse au nucléaire - comme continuent à le clamer pourtant certains promoteurs.

C'est en outre un gros consommateur d'espace; par exemple, le schéma de transition énergétique de l'association Sortir du Nucléaire, dont nous ne remettons pas en cause les bonnes intentions, préconise d'ici 10 ans la construction de 24,3 GW d'éolien terrestre en France. Ce qui équivaldrait à recouvrir d'éoliennes une surface d'environ 400x400 Km, ou créer une ligne continue de 1400 Km... Les 15 GW d'éolien maritime également conseillés n'occuperaient quant à eux « que » 300x300 Km.



Entre Mélagues, Tauriac de Camarès, Arnac sur Dourdou : sur ce passage migratoire, territoire d'aigles royaux, les PC ont été accordés en 2012 pour 35 éoliennes



La France est le seul pays à nier encore la forte mortalité des rapaces, attirés par les mouvements d'air des éoliennes, et littéralement coupés en 2 par les pales

L'Aveyron a vu s'abattre dans ces années là, comme une nuée de vautours, des sociétés qui venaient nous culpabiliser. Présenté par les promoteurs comme un impératif majeur pour l'avenir écologique et économique de notre région, on nous disait: « la France est en retard, il faut très vite implanter des éoliennes industrielles/écologiques (sic); pour protéger le climat, pour empêcher les émissions de GES, et pour créer des emplois !...» Le but suprême était de rattraper l'Allemagne.

L'alibi écologique mis en place a jeté un écran de fumée sur les colossaux investissements et sur les subventions massives nécessaires, payées par un impôt supplémentaire, discrètement prélevé sur les factures des consommateurs anesthésiés.

Aujourd'hui, le fiasco de la politique énergétique européenne est avéré; mais en Aveyron, insensibles aux désordres ambiants, les conseils municipaux continuent à produire des votes favorables aux éoliennes, à détruire méthodiquement un cadre de vie unique, à porter atteinte à la cohésion sociale et à créer des inégalités entre les populations (maisons invendables, nuisances invivables), et contribuent à alourdir les factures d'électricité, et l'endettement de tous les habitants.

La France était pourtant après la Suède le 2^{ème} pays le moins émetteur de gaz à effet de serre, mais personne ne voulait l'entendre; suivant l'Europe dans un élan moutonnier rare, notre pays a ouvert grand les bras à cette technologie, lancée imprudemment à grande échelle, sans avoir été testée. Du jamais vu !

Mortalité des oiseaux en France, une discrétion bien motivée

En Espagne, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis... les associations nationales de protection constatent l'impact mortel des éoliennes sur les oiseaux et les chauve-souris. En France, La Ligue de Protection des Oiseaux avance un chiffre de 0 (du jamais vu !) à 40 oiseaux tués par an et par éolienne, et d'immédiatement poursuivre : « Si la mortalité aviaire dûe aux éoliennes est globalement faible par rapports aux autres activités humaines*, certains parcs éoliens particulièrement denses et mal placés engendrent des mortalités importantes, avec des risques significatifs sur les populations d'espèces menacées, et sensibles.

* Le réseau routier serait responsable de la mort de 30 à 100 oiseaux par km, le réseau électrique de 40 à 120 oiseaux par km.»

On comprend mal cette habile relativisation du taux de mortalité, car on écrase rarement un aigle royal avec sa voiture; quant aux réseaux haute tension, ils seront multipliés grâce aux éoliennes... On la comprend mieux, quand on apprend que **le groupe Suez, grand promoteur éolien, a choisi le président de la LPO, Alain Bougrain-Dubourg, comme son porte-parole pour la «protection de la biodiversité»,** et que l'association, en mal de financement, est régulièrement commanditée pour la réalisation d'études d'impacts des promoteurs.



Causse du Guilhaumard et Avant-Causse, PC accordés pour 29 éoliennes entre 2011 et 2012

Ainsi les camions géants ont commencé à sillonner la campagne, faisant sauter sur leur passage petits ponts, maisons anciennes au détour des routes et buisseries...

Dans cet élan, les centrales éoliennes ont été implantées sans même s'assurer des réseaux de transport nécessaires pour évacuer l'électricité. **Des infrastructures lourdes, transformateurs et lignes très haute tension (THT), devront être construites à grand frais à travers le pays.**



A Rueyres, un avant-goût du tranfo de St Victor



Défrichage en prévision d'une ligne THT

À Saint Victor et Melvieu, au coeur de magnifiques terrains agricoles classés AOP, malgré l'opposition des jeunes fermiers et de la population, un méga-transformateur, clef de voûte du dispositif, devrait bientôt voir le jour sur 7 hectares. Capable de transporter l'énergie de 800 éoliennes, ce transformateur surdimensionné préfigure-t-il le nombre de machines restant à implanter en Aveyron, contrairement aux affirmations des élus, ou est-il un simple gaspillage financier ?



Eolienne Puissance 2 MW

120M de haut - 269 T - 270 KM/H en bout de pale
Rendement : 20% du temps (vent trop forts ou trop faible), nul pendant les périodes de canicule ou de grand froid (absence de vent), soit quand la demande est la plus forte.

Un bilan européen désastreux

L'Allemagne, désormais confrontée à la réalité, fait sa transition énergétique au charbon, à la lignite et au gaz, tout en nous achetant du nucléaire; au Danemark, les prix explosent et la pollution au charbon s'aggrave (quatre fois plus de rejet de CO2 par KWh que la France). L'Espagne a supprimé les subventions, et brade son patrimoine pour payer ses dettes.

- Les rendements électriques sont ridicules, et L'Agence Internationale de l'Energie n'enregistre aucune diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- La perte de valeur des patrimoines touristiques et immobiliers sont confirmés par les tribunaux.
- Les trafics des certificats verts et des droits à polluer entre les banques, les politiques et la mafia sont dénoncés partout dans la presse, mais l'Europe n'en a toujours pas voté la limitation.

En 2013, presque tous les états européens ont entamé un processus de reculade.



La Loubière, Rougier de Camarès, convoitée par 3 promoteurs

Un développement de plus en plus incontrôlable

Le mot « anarchie », utilisé par les associations et repris depuis par Monsieur le Préfet Bouvier, est plus que jamais d'actualité ...

En 2005, les Zones de Développement de l'Éolien (ZDE) devaient servir à cadrer l'implantation des projets en garantissant un tarif préférentiel de rachat aux promoteurs éoliens. Portées par les collectivités territoriales, la création d'une ZDE devait reposer sur un équilibre global : potentiel éolien, possibilités de raccordement, protection des paysages, de la biodiversité, de l'archéologie, de la sécurité publique. Dans un but lucratif, les premières ZDE ont été dessinées en fonction des projets éoliens qui étaient antérieurs à leur création.

En 2010, le Grenelle 2 commande aux régions l'établissement des fameux Schémas Climat Air Energie (SCRAE), dont le **Schéma Régional Éolien** (SRE), devant définir les parties du territoire favorables au développement de l'énergie éolienne. Validé en 2012, le SRE Midi-Pyrénées n'a fait qu'englober et densifier les ZDE existantes. 80% des communes aveyronnaises y sont déclarées comme « favorables à l'éolien ».



Brusque, son château, ses éoliennes

L'or blanc, bientôt une «Appelation d'Origine Polluée» ?

143 communes des 180 communes aveyronnaises déclarées favorables à l'éolien portent l'**AOP Roquefort**, ce qui ne semble ne pas inquiéter les bénéficiaires de cette dernière. Les alternateurs des éoliennes sont pourtant dopés aux lanthanides, hautement toxiques, qui se dégradent à très fortes températures (la température d'un alternateur atteint fréquemment 300°); la pollution peut être diffusée sur un rayon de 50km. Quand on voit la carte des projets qui mitent tout le territoire en Aveyron, on pourrait s'en préoccuper...



Lapanouse de Cernon, PC pour 6 éoliennes refusé par la préfecture et accordé par le Conseil d'Etat en 2013

Votée en mars 2013, la Loi Brottes supprime les ZDE et la loi des cinq mats. Certes déficientes, les ZDE permettaient tout de même de regrouper les machines et d'éviter le mitage; Le Schéma Régional Eolien leur est désormais substitué. La «loi des cinq mats» quant à elle imposait des centrales d'un minimum de cinq machines. **Désormais la construction d'éoliennes, une par une, sur 80% du territoire de l'Aveyron, est possible.** Avec les ZDE, les collectivités territoriales gardaient en outre le contrôle de l'industrialisation des territoires; dorénavant ce sont les préfets de région qui imposeront leurs décisions en matière de zonage éolien. Préfets dont l'autorité est systématiquement remise en question par les promoteurs devant le Conseil d'État en cas de refus de permis de construire ...

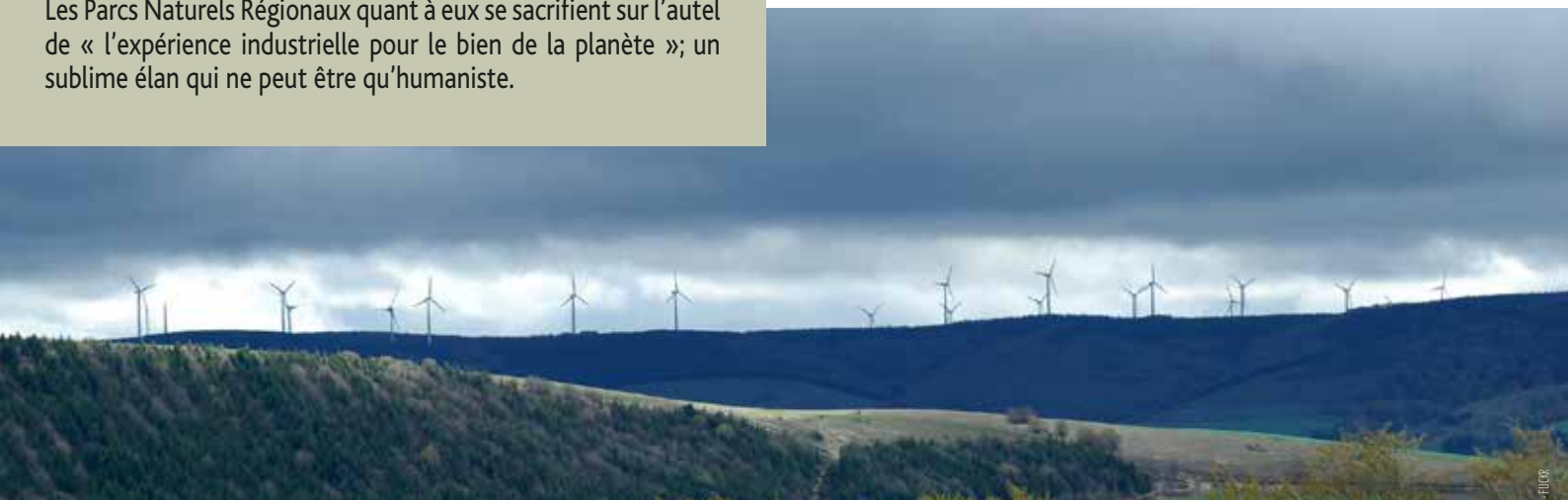
Unesco? Non, merci !

L'Aveyron, voilà un département qui n'a pas ménagé son énergie et ses finances pour qu'une partie de son territoire obtienne enfin, après de longues années d'un travail acharné, le classement bien mérité de l'Unesco à son patrimoine mondial ! Alors comment expliquer qu'on mette ce fragile succès en péril ? Qu'on préfère empocher un petit chèque maintenant, et se priver demain de la manne garantie d'un afflux touristique aux longs cours, promesse de développement pour toute l'économie locale ?

La bêtise semble être la cause la plus juste... dans cette catégorie, pas besoin de représenter un dossier compliqué, notre reclassement est assuré !

Les Parcs Naturels Régionaux quant à eux se sacrifient sur l'autel de « l'expérience industrielle pour le bien de la planète »; un sublime élan qui ne peut être qu'humaniste.

Les touristes, une espèce menacée d'extinction



Chez nos voisins, plateau de l'Agout, Parc Naturel (!) Régional du Haut-Languedoc



Le Mont Seigne en Lézou, menacé par 19 nouvelles éoliennes

Un financement au forceps

Lorsqu'EDF avait ouvert son capital à la concurrence, on nous avait expliqué que nous avons tout à y gagner. Nous aurions le choix des producteurs d'électricité, et les prix de ce fait allaient baisser... Bien au contraire, les prix explosent. La Commission de Régulation de l'Énergie prévoit **une augmentation de la facture d'électricité de +30% d'ici 2017**; cette hausse «sera due pour plus du tiers à l'augmentation de la CSPE*, laquelle s'explique pour l'essentiel par le développement des énergies renouvelables», prévient la CRE dans son rapport. EDF doit par ailleurs trouver **12 milliards d'euro** pour financer le développement des gigantesques réseaux de lignes électriques...

«Le paradoxe, c'est que si EDF est le payeur, c'est aussi un important bénéficiaire via sa filiale EDF Énergies nouvelles, leader en éolien et en photovoltaïque», nous informe l'UFC-Que Choisir.

Coincé dans cet infernal panier de crabes - qui n'est que le haut de l'iceberg - c'est au citoyen qu'il revient de **subventionner à un tarif prohibitif, pendant 20 ans**, une électricité intermittente qui n'est pas une alternative au nucléaire, et qui nécessite du gaz ou du charbon pour fonctionner... au plus grand bonheur des spéculateurs internationaux.

* taxe prélevée sur la facture des ménages, composée à 59% du «surcoût lié aux énergies renouvelables», et à 28% du «surcoût de production de l'électricité».



Fondations d'une éolienne de 2 MW



400 m3 de béton (800T, ou 50 camion-toupies) + 45 T de ferrailage. Le démantèlement prévoit d'araser et de recouvrir de terre. Tant pis pour les agriculteurs et les orchidées.



Les 13 éoliennes de Castelnau-Pegayrols, omniprésentes pour les villages alentour...

...mais bien sûr invisibles depuis Castelnau



La vue depuis le Viala du Pas de Jaux, bientôt agrémentée des 26 éoliennes accordées dans la Vallée de la Sorgues

Un bilan sans nuances

Sacrifice du territoire aveyronnais par la Région Midi-Pyrénées, augmentation exponentielle des demandes de permis de construire...

Colonisation par des promoteurs internationaux sans consultation des habitants; enquêtes publiques anecdotiques, commissaires enquêteurs toujours favorables aux projets...

Absence de contrôle, de bilan, de suivi des permis accordés...

Mépris de la souffrance des riverains (le bruit, la vue, les flashes... et bientôt les ondes des lignes THT) malgré les préconisations de l'Académie de Médecine de Paris, qui demande une distance minimum de 1500m entre éoliennes et habitations...

Accaparement de l'espace, condamnant l'élaboration d'autres projets économiques viables...

Mensonges sur la protection des terres agricoles et des paysages, sur la mortalité des oiseaux, sur le démantèlement... sur la création d'emploi et de richesses...

Que de «maux» sur l'autel de l'éolien industriel, inutile et cher ! Aujourd'hui les éoliennes, demain, le gaz de schiste ? ... **Il est urgent de nous réapproprier l'avenir de notre pays avant qu'il ne soit trop tard - s'il n'est pas déjà trop tard !**

Sur le Lévézou, des éoliennes à 750m d'une habitation



Pour affirmer que «ça ne fait pas de bruit», il faut être intéressé dans le business éolien, ou n'avoir jamais été à pied près d'une machine en marche.



19 machines de plus prévues dans le panorama du Château de Montaigut grâce à la très active CC de Camarès

“Savoir vivre, c’est s’engager”

ALBERT CAMUS

Nous, citoyens, respectueux et attentifs à ce qui se passe dans la cité et dans le pays, observons une confusion gigantesque, entretenue au plus haut niveau, et relayée par nos élus locaux, en ce qui concerne le développement des énergies renouvelables, et plus particulièrement l’implantation des éoliennes industrielles.

Nous dénonçons

- L’absence d’une politique énergétique nationale concertée.
- L’abandon du pouvoir décisionnel aux mains des financiers et des industriels de l’énergie.
- Les subventions illégitimes ponctionnées sur tous les consommateurs au profit d’une infime minorité.
- Les nuisances de l’éolien industriel, et son incapacité à réduire les émissions de gaz à effet de serre, objectif initial à Kyoto.
- Les dégradations infligées depuis une décennie à notre qualité de vie, à notre paix sociale, à nos paysages, à notre écosystème; avec la complicité, active ou passive, de ceux à qui nous les avons inconsidérément confiés.
- La promotion de l’intérêt individuel, à tous les niveaux, au détriment de l’intérêt commun.

Nous nous engageons

À continuer de tout faire pour stopper le massacre environnemental en cours, le gaspillage, les injustices, les souffrances qui en résultent pour les populations, et à identifier les responsables.

Nous exigeons

Que les élus de l’Aveyron, à l’aube des élections municipales, cessent de s’abriter derrière les mots d’ordres de politiques très éloignées des intérêts de notre région, et se positionnent clairement :
Pour ou contre les éoliennes en Aveyron ?

Que, conformément à la loi, les citoyens soient enfin correctement informés, et invités à s’exprimer.

COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L’ENVIRONNEMENT DE L’AVEYRON

Collectif Agir pour le Lévézou (Salles-Curan) • Beauregard en Lévézou (Vézins) • Centre Culturel Castelnaud de Lévézou • Lévézou en Péril (Prades de Salars) • Energies Citoyennes Causses Vallées et Lévézou (Montjaux) • Bien Vivre en Trémouillais • Association pour la Protection des Cimes de Boulloc • Association de Défense de l’Environnement et du Patrimoine du Viala du Tarn et de Montjaux, des Vallées du Tarn et de la Muse (ADEPVEM) • Association Protégeons nos Espaces pour l’Avenir (Séverac le Château) • Sauvegarde du Carladez • Association pour la Défense du Patrimoine et des Paysages d’Anglars-Saint-Félix • Segal’air (Rieupeyroux) • Causses et Vallées (Vimenes) • Patrimoine Environnement Territoire du Pays Belmontois • Préservation de l’Identité Culturelle et du Patrimoine Naturel du Canton de St Affrique • Sauvegarde du Pays du Fel • Le Vent des Terres (Murasson) • Dans Le Vent (Naucelle) • Préservation du Patrimoine Culturel et Naturel des Monts de Lacaune et du Rougier de Camarès (Mélagues) • Patrimoines du Guilhaumard • Tarn Gozon, Vents Contraires (Les Costes Gozon) • Plateau Survolté (Saint Victor et Melvieu) • Sauvegarde des Palanges (Bertholène) • Fédération pour la Vie et la Sauvegarde du Pays des Grands Causses (Millau) • stopeoliennes.over-blog.com

collectifaveyron@gmail.com